



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 21 décembre 2012

Le Conseil bourgeoisial a décidé de vendre à M. Olivier Héritier une surface d'environ 140 m², au lieu-dit « Le Fontany », attenante à son chalet.

Le Conseil communal a confirmé divers mandats pour le transport et l'élimination des déchets.

- la gestion des déchets (tous les autres déchets, sauf ceux mentionnés ci-après) à Rétripa, avec les transports assurés par Bellevue Transports.
- la ferraille à l'entreprise Patrick Birchler,

et de reconduire :

- Luginbühl & Cie SA pour le transport des bennes de papier,
- Héritier R. et fils SA, pour le transport des bennes de verre et des déchets déposés dans les moloks.

Mme Patricia Héritier, Roumaz, a été nommée gardienne d'exposition, en remplacement de Mme Karyna Rossier, décédée le 18 septembre dernier.

Mmes Edith Paratte et Yvette Zuchuat ont été nommées, à temps égales, soit deux jours chacune, auxiliaires auprès de la cantine scolaire.

L'offre de la maison Neuwerth Logistics SA a été retenue pour l'achat d'un élévateur.

Le contrat de bail, pour la gérance et l'exploitation du caveau La Part des Anges, a été dénoncé au 30 juin 2013.

La nouvelle carte des chemins pédestres, avec la suppression des chemins sur les routes asphaltées, a été définitivement approuvée par le Conseil communal.

La demande de poser une signalisation supplémentaire à l'entrée du hameau de la Sionne, interdisant l'accès à certains camions, vu l'étroitesse des lieux, sera soumise au service cantonal des routes car cette route est classée « cantonale ».

Le Conseil bourgeoisial a donné son accord de principe pour créer une réserve forestière naturelle, d'une durée de 50ans, à Bourg-Stierenberg, Gsteig sous le nom « Schattflüe », telle que proposée par l'office des forêts du canton de Berne. La raison de cette réserve est la richesse de la nature avec ses forêts naturelles, rarement exploitées.